

LE COMITÉ DES « AMIS DE ROUBAIX »

POUR LA VULGARISATION DES ŒUVRES DE GUSTAVE NADAUD Une intéressante initiative

Le groupe « Beaux-Arts » des A.M.R. possède la bonne fortune de compter, parmi ses illustres enfants, un poète-chansonnier de race, qui se caractérise à merveille et avec délicatesse les qualités natives, comme acquises, du terroir: Sa gloire littéraire et musicale dépasse de loin la réputation pourtant bien acquise...

Le groupe « Beaux-Arts » des A.M.R. a été en cette situation, qui s'explique tout d'abord par son caractère d'initiative...

A la Commission historique du Nord

Mardi a été tenue, à la préfecture, une réunion de la Commission historique du Nord, présidée par M. de Saint-Léger et où ont été faites les communications et examinées les questions suivantes:

Distinction. — M. le président dépose tout d'abord, au nom de la Commission, un rapport...

Rapport des archives. — M. Bruchet, archiviste départemental, fait ressortir l'importance que présente, pour l'histoire générale de l'époque des ducs de Bourgogne et de la maison d'Autriche, les manuscrits et les archives...

Une lettre originale d'Albert de Saxe relative au siège de Lille. — M. Pierre Decroix montre une photographie très intéressante d'une lettre originale d'Albert de Saxe à Renaud, commandant la place de Lille en 1572...

Original de cette lettre est actuellement la propriété d'un collectionneur parisien. L'aspect en est conforme à celui de la lettre conservée aux archives du département du Nord...

Le lieutenant-gouverneur et capitaine-général des Pays-Bas autrichiens et commandant général de l'armée française en Belgique. — M. Denis du Péage lit une communication où il est question de causes évoquées devant le magistrat de Lille...

Elles sont contenues en soixante-quatre registres qui ont été portés à l'index des registres communaux et intéressent la période qui va de 1609 au 18 août 1667.

M. Denis du Péage en commence l'analyse par un procès ayant trait à l'exhumation d'un cadavre opérée dans l'église Saint-André, en 1723.

Les deux assassins: Antoine Tilly et Charles de Nedone, furent condamnés à être brûlés vifs, après avoir été traînés sur la claie.

Communication est faite d'une découverte archéologique opérée récemment dans la salle de capitaine des gardes de beffroi de Douai. Il s'agit d'une cheminée monumentale d'un très bel style gothique paraissant dater du début de 14^e siècle.

On a jugé qu'il était intéressant de faire connaître les travaux de défrichage mentionnés par le chroniqueur de la Scarpe...

Annexer pour une sténographe amènera une demande de celle que vous desirer avoir si elle est disponible.

Les graves incidents communistes d'Halluin

LA TROISIÈME AUDIENCE - LE RÉQUISITOIRE ET LES PLAIDOIRIES

Ainsi qu'il apparut déjà au cours des précédentes audiences de ces longs débats contradictoires, la défense a pris l'offensive en rejetant toutes les responsabilités des incidents du 12 octobre sur les patrons, les véritables procureurs selon elle. Elle a proclamé pour les besoins de la cause la complète innocence de passibles manifestants et plaidé l'irresponsabilité de la foule, la grande foule anonyme et vengeresse des travailleurs opprimés.

Le réquisitoire parfaitement modéré de M. le substitut Dardot n'avait eu rien de plus que de résumer des idées qui n'ont rien de plus que de résumer des idées qui n'ont rien de plus que de résumer des idées...

Le ministère public n'a pas contredit le droit de grève dont usent ce jour-là les communistes, ni le droit de réunion, ni la liberté de la rue. Aussi bien n'est-ce point le droit de grève qui était en cause, mais le droit de travail ni pour un seul de ceux qui n'avaient pas cru devoir s'associer à une manifestation purement politique et nettement révolutionnaire.

En défendant la liberté du travail, le ministère public avait la pensée des travailleurs français qui ne veulent point se laisser détourner par des fauteurs de désordres qui croissent aveuglément à on ne sait quels orbes venus de Moscou.

Le réquisitoire. L'audience est ouverte à 14 h. 20 par M. le président Lesquier qui donne aussitôt la parole à M. le substitut Dardot.

Dans un réquisitoire modéré mais ferme, le ministère public s'est efforcé d'établir les responsabilités. Objectivement les faits sont simples: le 12 octobre par un mot d'ordre communiqué la grève est déclenchée à Halluin. Quelque temps après, vers 16 heures, se tient un meeting au Parc des Sports, puis descend au cortège par la rue Pasteur. La foule s'accroît devant l'usine Sion où en quelques instants se produisent les incidents que l'on connaît: cartons brisés, coups enfoncés, puis un certain nombre d'ouvriers sont arrêtés et brutalisés par le patron M. Robert Sion, deux employés et deux gendarmes venus à la rescousse; menaces et violences légères sur le personnel resté au travail.

Grâce à l'apogée du jeune industriel qui arme d'un fusil de chasse cette scène d'émeute est couragée et le calme rétabli. Subjectivement, pour faire à chacun sa part de responsabilité, cette dernière est un esprit de parti qui ne leur a laissé dire que des paroles de vérité laissant de côté, consciemment ou non, la face défavorable des hommes et des événements.

« Vous vous trouvez en présence d'un ensemble de contradictions dont vous auriez à dégager la vérité. » Mais, chose inimaginable, au cours de ces débats, tracer, en ce qui concerne les responsabilités, on a voulu transformer les victimes en inculpés et y introduire à larges maîtres la politique, de laisser le terrain pour se marquer qu'à ce qu'on nous a présenté comme des provocations, c'est-à-dire des faits qui ont été commis à travers le cortège, la présence de M. Robert Sion, sur sa porte à l'arrivée du cortège, les deux incidents agrémentés de soulèvements excités dont la preuve n'a pas été rapportée et reste, et on y rajoute une seconde, d'une parfaite inexistence.

Cette thèse de la provocation patronale émise, le ministère public fait à l'aide du dossier, au sujet de chacun des incidents du 12 octobre, minutieusement le rôle de chacun de la journée du 12 octobre.

Il commence par les humbles, victimes d'excitations criminelles et de entraînement collectif: Jules Lagne, pour lequel il abandonne l'accusation d'entraineur à la liberté du travail, la preuve juridique n'ayant pas été rapportée à la barre; Zulma Dumortier, veuve Vanthomme, ce jour-là particulièrement excitée et violente; Jules Vanhove, qui fut tenu sur sa tête le plus grand nombre de témoignages accablants.

Mais tous ceux-ci, les humbles, les travailleurs, le ministère public ne s'acharnera point sur eux. Il les abandonne à la sagesse du Tribunal qui ne leur refusera point quelque mansuétude. M. le non arrivés aux vedettes, aux honneurs de la bande à, aux meneurs Gilbert Deloche, secrétaire de la Bourse unitaire, et Rômi Vermaat, jeune militant, qui font métier de briser leurs camarades et qui en vivent.

Pour son rôle, on a dit au maître de conférences du Parc des Sports, l'organisateur du cortège, et Rômi Vermaat, dont la jeunesse ne montre particulièrement excessive. M. Dardot relève les incidents de la scène de l'attaque au maître d'Halluin avant les faits, pendant les faits, ne peut être retenu juridiquement — et M. Dardot appuie sur ce long article — à un charge, dans un certain nombre de circonstances, il a été retenu par le magistrat M. Dufayet, en toute conscience et indépendance, mais de par son attitude à l'audience, le maître d'Halluin n'est pas moins exposé à un renforcement des motifs administratifs déjà présentés contre lui.

LE CAS DE M. DESMETRE Maire d'Halluin Avant de passer à cette préférence, le ministère public avait tenu à examiner, en un maire d'Halluin, M. Desmetre, en une courte incidente que nous devons rapporter à nos lecteurs.

M. Desmetre s'est donné, vous le savez, dans certains milieux, du bien-être qui est intervenu en faveur de M. Desmetre, Evidemment, par sa conduite, ce magistrat s'est désigné sous cette influence ne peut être considérée une responsabilité judiciaire. Réclamations atténuées au maître d'Halluin avant les faits, pendant les faits, ne peut être retenu juridiquement — et M. Dardot appuie sur ce long article — à un charge, dans un certain nombre de circonstances, il a été retenu par le magistrat M. Dufayet, en toute conscience et indépendance, mais de par son attitude à l'audience, le maître d'Halluin n'est pas moins exposé à un renforcement des motifs administratifs déjà présentés contre lui.

LES PLAIDOIRIES M. Wormser M. Wormser présente en quelques mots la défense des frères Feys, Alphonse Stroble et Jules Vanhove, laissant au témoin Delvalle le soin d'établir les moyens de défense en possession des représentants de la force publique en général et celui d'Halluin en particulier.

M. Wormser liquide rapidement le cas de ses clients tout le régime l'acquiescement, à part le cas de M. Desmetre, pour lequel il a des raisons d'ordre judiciaire et économique. Vermaat, qui sans autre essai de prouver la provocation chez les hoboiseurs d'Halluin.

LE CAS DE M. DESMETRE Maire d'Halluin Avant de passer à cette préférence, le ministère public avait tenu à examiner, en un maire d'Halluin, M. Desmetre, en une courte incidente que nous devons rapporter à nos lecteurs.

M. Desmetre s'est donné, vous le savez, dans certains milieux, du bien-être qui est intervenu en faveur de M. Desmetre, Evidemment, par sa conduite, ce magistrat s'est désigné sous cette influence ne peut être considérée une responsabilité judiciaire. Réclamations atténuées au maître d'Halluin avant les faits, pendant les faits, ne peut être retenu juridiquement — et M. Dardot appuie sur ce long article — à un charge, dans un certain nombre de circonstances, il a été retenu par le magistrat M. Dufayet, en toute conscience et indépendance, mais de par son attitude à l'audience, le maître d'Halluin n'est pas moins exposé à un renforcement des motifs administratifs déjà présentés contre lui.

LES PLAIDOIRIES M. Wormser M. Wormser présente en quelques mots la défense des frères Feys, Alphonse Stroble et Jules Vanhove, laissant au témoin Delvalle le soin d'établir les moyens de défense en possession des représentants de la force publique en général et celui d'Halluin en particulier.

M. Wormser liquide rapidement le cas de ses clients tout le régime l'acquiescement, à part le cas de M. Desmetre, pour lequel il a des raisons d'ordre judiciaire et économique. Vermaat, qui sans autre essai de prouver la provocation chez les hoboiseurs d'Halluin.

PLAIDOIRIE DE M. DELVALLE M. le substitut Dardot a prononcé le mot d'ordre, comme M. Delvalle, la défense répond: « Beaucoup de bruit pour rien. »

« Vous avez un certain nombre de points d'arrestation de la grève et un talent oratoire incontestable. L'avocat de la défense fait le bilan de ces deux points indécis, bien qu'il minimise jusqu'à la limite d'une banale affaire de quelques cartons brisés, quelques coups de poing distribués, tout cela déplorablement grossi par une presse à la solde du patronat.

« On a voulu voir là une répétition du grand soir: blâmer les dirigeants et les meneurs, au-dessus de la mêlée, je vais essayer de vous restituer l'ambiance des événements. » Pendant trois heures d'horloge, en effet, l'avocat a tenu à nous faire entendre, au moins tout ce qu'il a pu, l'appui de sa thèse de provocation patronale.

Il y ajoutera confusément d'abondantes reminiscences littéraires, des souvenirs de voyage parisiens, des anecdotes, des faits, des dernières victimes de la réalité féroce des partis: Caillaux et Malry qu'on s'étonne pour le moins de retrouver en cette affaire. Vient ensuite un cours de philologie ornée et de rhétorique à l'appui sur la valeur du témoignage humain, la suggestion collective, la mimésis, l'instinct, la psychologie des foules, etc.

Pour ce qui concerne les incidents du 12 octobre, il y a des responsabilités lointaines autant que patronales — et il en déballe de traits, anecdotes et articles de presse puisés exclusivement dans des journaux de droite — et des responsabilités directes de fait exclues de M. Robert Sion, et enfin une irresponsabilité pleine et entière de la foule anonyme vengeresse.

« Il faudrait, dit l'avocat au ministère public, pour que la vindicte publique ait pu se manifester, faire défilé devant vous tous les manifestants. La poussée révolutionnaire est un effet, non pas une cause. »

Pour ce qui concerne le cas de M. Robert Sion, et le motif des patrons procureurs, peu populaire à Halluin, peu intelligent et emballe.

M. Delvalle lui dit son devoir lors des incidents: accueillir les brigues anonymes, à rétablir l'ordre compromis. On sait où se trouve le maître d'Halluin à ce moment et l'on sait également ce qu'il advint des deux autres gendarmes qui furent arrêtés par le ministère public.

Persons maintenant à un étage de la discipline communiste sauvegardée ce jour-là par l'adjoint au maire Declercq, qui l'avocat félicite pour son organisation de la manifestation.

La défense termine par un examen des charges relevées contre les prévenus d'où il ressort qu'il y a deux sortes de témoins, les siens, les vus, les vrais, et les autres.

Il est 6 h. 30. Des signes d'impatience commencent à travers la salle et M. Delvalle s'empresse d'inviter les juges à un acquiescement général.

Le Tribunal met l'affaire en délibéré pour rendre son jugement au début de l'audience de vendredi.

La salle se vide lentement, sans incident.

retrouver au cours de cette « Journée » du mercredi 25 novembre, en une série de réunions dont les objets: « Les différents aspects du régionalisme » sont si variés qu'ils sont susceptibles d'intéresser la plupart de nos concitoyens.

A midi 30, à l'Hôtel de l'Europe, un déjeuner réunira les principaux congressistes et en particulier les membres des délégations de Bressane, d'Alsace, du Rouerque, du Lanoué, du Pays-Basque et de plusieurs autres provinces qui sont venus assister à cette « Journée », pour offrir les sentiments des fédéralistes et des régionalistes dans la grande unité française.

LAINES VENTES PUBLIQUES A TOURCOING

La sixième et dernière série des enchères de 1925 s'est ouverte mardi, aux Magasins Généraux de Tourcoing, par la vente des déchets de fabrication et de filature, sous le ministère des courtiers assermentés MM. Houdard, Grau et Parout, Étienne Guérandier et Ferdinand Lapeyronnie.

Les acheteurs ont été très nombreux, tant du pays que de l'étranger. Les enchères furent animées et la presque totalité du catalogue fut vendue à des prix en hausse de 20 % sur l'ensemble des genres représentés qui furent tous également bien demandés.

Les déchets fins trouvent l'objet d'une très vive compétition en toutes qualités, et atteignent des prix en hausse allant jusqu'à 36 % sur ceux de la vente de septembre.

Aujourd'hui 25 courant, à 8 heures du matin, vente de laines brutes, lavées et dégrées, à 4 heures, vente de blouses.

Chronique Locale ROUBAIX

Aujourd'hui, mercredi, 25 novembre: Aujourd'hui, sainte Catherine; demain, sainte Delphine. 20^e jour de l'année. 1^{er} jour de l'année. 1^{er} jour de l'année.

Les conférences de l'« Alverne » Les grands Prédicateurs franciscains au XV^e siècle. Dès 19 h. 45, la grande salle des fêtes de la « Maison des Œuvres » était à peu près pleine d'auditeurs venus écouter la conférence du R. P. Bernard Fernique.

La vive impression laissée par la précédente causerie de M. Emile Bauman, sur saint François, n'était certainement pas étrangère à ce succès et ce fut au milieu d'une attention générale et soutenue que l'orateur prit la parole.

C'est un contour déjà bien connu des habitués de l'« Alverne ». R. P. Bernard Fernique, qui dans le domaine familial, pour lui, de nos jours, envisage la prédication intrinsèque au Moyen-Âge dans ses rapports avec l'art.

Bien sûr, par les sermons toujours si pittoresques, parfois même un peu étranges, des vieux prédicateurs franciscains, il montre le parallélisme frappant qui existe entre les deux époques, et sur ce point, les sujets si instructifs des sermons de nos cathédrales, des vieux manuscrits enluminés ou des fresques médiévales et conclut que cette floraison d'art n'est autre chose que la résultante normale des directives données par le Poverello lui-même à ses premiers compagnons.

L'orateur est vivement applaudi par l'assistance que cette belle conférence, agréablement interrompue par des projections, a vivement intéressée et le R. P. Maury veut bien se faire l'interprète de toute la salle pour féliciter chaleureusement l'orateur de son brillant exposé.

Le tirage a été précédé au tirage de la tombola habituelle. HALLE FLIPO. — Reurre, 16 f. extra, 18.30, 19.50 et 21. Biscuits, 5 et 10. Hollande, 12 fr.

LE TRAFIC DE LA PETITE VITESSE La période du 21 octobre au 20 novembre a marqué une grande activité dans le trafic de détail, mais un déficit sur les wagons complets: on relève tout particulièrement une diminution sur la houille, de 5.567 t. sur la même période de 1924; 800 tonnes, sur les produits métallurgiques, 2.000 t. sur les matériaux, 1.000 t. sur les bois de construction.

POUR LES ÉGLISES PAUVRES



Nous avons parlé dimanche, de la superbe exposition ouverte, 35, rue du Curoir, à Roubaix, par l'« Œuvre des Églises Pauvres », qui a pour but de doter les paroisses peu fortunées de notre région, des ornements nécessaires au culte.

Nous donnons aujourd'hui, une photographie d'une partie de la salle d'exposition en rappelant, aux personnes qui désireraient la visiter, qu'elle sera close définitivement jeudi soir, à 5 heures.

Les billets s'élevèrent très rapidement; on peut encore s'en procurer au siège des Mutités: Café de la Cloche, 6 bis, rue Neuve; chez tous les marchands de journaux, dans tous les débits de tabac, au siège du Comité, 16, rue Jules Guesde; au Café Hays, 124, rue du Moulin; Café du Furzouren, place de la Liberté; au Café du 9 Huseard; rue de Mouvaux (Blanc-Sau à Tourcoing); Café Oscar, à l'ancien Bureau, rue d'Angennes; à Leers; Café Dumoulin, place de Lannoy; à Lannoy; Café Camille Delagrè, rue de la Croix-Rouge; à Tourcoing; Café Dufrenoy, rue de la Marlière, à Tourcoing; Café « Au Mutité », façade de l'Esplanade à Lille; chez Flavigny, chaussures, rue de Paris face aux deux Ponts de Colines, à Lille; au Café du Marconnier et Café Lenoir, Façade de l'Esplanade, à Lille; au Café Delour, siège des Mutités, à Roncq; et au Café du Capitoul, rue Française, à Halluin.

LA COMMISSION DES PATRONS CORDONNIERS de Roubaix-Tourcoing et environs, s'est réunie le 23 courant. Après avoir examiné la situation, a décidé que, vu la hausse continuelle de cuir, matières premières, etc., se voit dans l'obligation de relever les prix des tarifs actuellement en vigueur. 90325d

COMITÉ DES FÊTES DU FONTENAY, DE LA GARE ET SAINT-JOSEPH. — Voici les grandes lignes de la fête de charité qui aura lieu dans ces quartiers le dimanche 27 décembre 1925, en l'honneur des enfants. Dans la matinée, fête sportive par les Amateurs des écoles. À 14 heures, cortège d'enfants accompagné de musique. À l'issue du cortège, distribution de cadeaux, jouets et friandises. En ville, concours d'étalages et exposition d'hiver des commerçants des quartiers.

Le Comité insiste auprès des commerçants n'ayant pas encore reçu la visite du collecteur officiel, de faire en sorte que les dons en marchandises, objets de nature à intéresser exclusivement fillettes ou garçons. À l'occasion de cette fête, un grand concert artistique suivi de bal aura lieu le 29 décembre, dans la salle des Orphelinistes, 126, rue de la Gare. Des cartes d'entrée seront mises en vente incessamment au prix unique de 2 fr. 50.

PAS DE HAÛSSE. — Voir pour Dames, les Souliers chevron et verni de la grande marque « FINEZ », à 26, 82, 60, 75, 82 et 99 fr. Talons divers de toute hauteur, soutiens de fantaisie pour pieds sensibles. À la Providence, 30, rue Fosse-au-Chêne, Roubaix. 15071

AU CERCLE SAINT-ELOI. — Selon une louable coutume, les membres du Cercle Saint-Eloi se sont réunis dimanche, pour fêter leur sympathique président, M. Ed. Duhamel. Dans une aimable allocution, M. le doyen Goguinot a présenté les souhaits des membres du Cercle Saint-Eloi à M. Duhamel, exprimant la reconnaissance de tous, pour l'intérêt qu'il porte au Cercle Saint-Eloi, et formant des vœux de voir longtemps encore, en bonne santé, à la tête de son cher patronage.

M. Duhamel a répondu délicatement à ces marques constantes de sympathie, assurant M. le doyen et les sociétaires, de tout son dévouement. La soirée s'est achevée dans une atmosphère de franche camaraderie.

COFFRET CARTES VISITE. — 100 cartes, 100 enveloppes, belle qualité, impression soignée, spécialité de l'imprimerie du Centre, 22 bis, boulevard Gambetta, Roubaix. 150404

UNE AUTOMOBILE TAMPOUR UN TRAMWAY BOULEVARD DE PARIS. — Hier, vers 6 heures 40, le tramway 1, après avoir stoppé à l'arrêt de sécurité, situé à l'angle de la rue du Moulin et du boulevard de Paris, se remettrait en route quand, en s'éloignant, cette dernière fut prise par un écharpe par une auto descendant le boulevard.

Celle-ci, conduite par M. René Mouris, 19 ans, domicilié 6, rue de Lille, à Croix, est son aile gauche complètement démolie. Une tôle du tramway a été légèrement défoncée.

TOUT L'ORIENT A ROUBAIX. — Les superbes collections de tapis qui doivent être vendues lundi, mardi et mercredi prochains, seront exposées dès dimanche, dans les Salons du Grand Hôtel, 22, rue de la Gare.

M. SETHES, commissaire-priseur, nous avise que les catalogues de cette importante vente, qui constituera le grand événement artistique de la saison roubaissienne, sont déjà à la disposition des amateurs, à son étude, 28, Gde-Rue, 15062d

CERCLE STENOGRAPHIQUE ROUBAISIEEN. — Dimanche s'est tenue, dans les salles de l'Institut Sténo, sous la présidence de M. le directeur, à la session des examens de Sténographie et de Dactylographie, assurée par le Cercle Sténographique Roubaissien, sous les auspices de l'Association Sténographique Unitaire de France (Syndicat Prévoyant-Déjeuner). Les nombreux candidats se répartissaient de la façon suivante: 26, examen préparatoire; 26, théorique; 50, examen pratique élémentaire (75 mots à la minute); 25 candidats au 100 mots à la minute; 6, examen supérieur (120 mots à la minute); et 1 candidat à l'examen de dactylographie pratique. Avant l'ouverture des épreuves, le jury d'examen avait désigné les dicteurs par le vote de son président, M. Jules Decher, président fondateur du C.S.R., au nom de ses collègues, adressés ces remerciements à Mlle Orion, présidente de la section, pour la bienveillante hospitalité qu'elle avait bien voulu lui accorder pour la tenue de ces examens. À l'issue des épreuves, les copies furent envoyées à Paris pour être publiées par les soins de la maison de la Sténographie. Ce stand fonctionnera dans la localité pendant un certain temps. Les 12 membres Doux nouveaux ont été élus par le conseil d'administration. Le 11^e jour de la réunion consacrée à la séance de l'Assemblée, 2^e Son fonctionnement; 3^e L'approbation du règlement; 4^e La nomination du Comité de l'Assemblée. Réponses qu'à l'issue de la réunion aura lieu l'inauguration de la Sténographie et de la Dactylographie. Le 12^e jour de la réunion consacrée à la séance de l'Assemblée, 2^e Son fonctionnement; 3^e L'approbation du règlement; 4^e La nomination du Comité de l'Assemblée. Réponses qu'à l'issue de la réunion aura lieu l'inauguration de la Sténographie et de la Dactylographie.

NOUVEAUX APPAREILS DE T. S. F. inédits et brevétés. Prix très intéressants. — Établissements C. A. P., constructeur, 22, rue Jean-Bart, LILLE (T.C. 1434). 14744

DON AU BUREAU DE BIENFAISANCE. — M. A. Dubrion, fabricant, place de la Gare...

Autour de la Journée Régionaliste

LI MAISON DU TISSERAND L'un des principaux objets, et peut-être le principal, de la Journée régionaliste et familiale qui seindra aujourd'hui, mercredi 25, à Lille, est d'inviter à ce rassemblement le tissier et son métier à la main. Il ne s'agit pas, évidemment, d'entasser un retour brusqué pour les 50.000 tisserands de la Flandre. Mais pour quelques-uns d'entre eux, cette mesure qui serait si favorable à l'ordre familial n'est-elle pas possible?

« L'heure est venue où il est possible de ramener le tissier et son métier à la main. Il ne s'agit pas, évidemment, d'entasser un retour brusqué pour les 50.000 tisserands de la Flandre. Mais pour quelques-uns d'entre eux, cette mesure qui serait si favorable à l'ordre familial n'est-elle pas possible? »

Mais, depuis quelques années, des initiatives ont été prises dans plusieurs régions et dans des conditions si importantes que la question est désormais posée. Le moment paraît venu d'envisager cette question dans l'intérêt des familles des tisserands de la Flandre.

C'est dans ce but que les organisateurs de la Journée régionaliste ont invité les principales personnalités qui ont pris ces initiatives à venir les exposer dans une réunion, qui aura lieu dans l'après-midi de mercredi, à 3 heures, à la Société Industrielle, 116, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille, réunion qui aura lieu sous la présidence de M. Maurice Van der Broek, président de la Société d'économie sociale, et qui présentera assurément un très grand intérêt.

L'AMITIÉ DE FRANCE ET DE FLANDRE Sons cette heureuse appellation: l'Amitié de France et de Flandre, qui évoque pour nous, en si peu de mots, toute l'histoire de notre région, se sont groupés un certain nombre de nos concitoyens désireux de mieux faire connaître les liens qui attachent nos familles au sol natal, de la Flandre, et qui attachent notre province à la Fédération française.

Avec l'appui et la collaboration des Unions de la Paix sociale et du Comité d'études familiales, l'Amitié de France et de Flandre a invité ses collaborateurs et ses amis à se

RUBAN BLEU LEGAL AU BEURRE CREME

WASQUEHAL Œuvre de bienfaisance. Le Comité des fêtes du quartier des maisons ouvrières organise un produit d'un de ses membres devenu aveugle, un grand jeu de loto à la plaine (boule-jeu) chez M. Camille Leman, rue des Villars, dimanche 6 décembre, 110 francs de prix en espèces et nombreux lots en nature seront remis aux vainqueurs.

AMICALE DES ANCIENS GYMNASTES DE WASQUEHAL. — L'annonce de grouper en une Amicale tous les anciens gymnastes et vieux gymnastes a été accueillie favorablement par nos concitoyens et promet de constituer un grand nombre à la réunion de formation qui aura lieu dimanche prochain 20 novembre, à 10 h. 30, au local de l'Espérance (la salle sera chauffée).

NOUVEAUX APPAREILS DE T. S. F. inédits et brevétés. Prix très intéressants. — Établissements C. A. P., constructeur, 22, rue Jean-Bart, LILLE (T.C. 1434). 14744

DON AU BUREAU DE BIENFAISANCE. — M. A. Dubrion, fabricant, place de la Gare...